

Cercle de Femmes

En marche vers MOI!



Charte de la formation

1 - En signant le bulletin d'inscription vous vous engagez à suivre l'intégralité des cercles de rencontres sauf cas de force majeure. Et à régler chaque rencontre la somme de 40 euros, que vous soyez présente ou non. Vous pouvez régler la totalité du cycle soit 240 euros.

2 - La responsabilité de Yaëlle Chauvet ne peut être engagée pour tout préjudice corporel, psychologique, énergétique ou matériel subit pendant la formation ou par la mise en pratique de celle-ci.

3 - Yaëlle Chauvet se réserve le droit de modifier les dates, les horaires en cas de nécessité.

4 - Une fois votre règlement effectué, il ne pourra être procédé à aucun remboursement partiel ou intégrale, ni report ou échange sur une autre session ou un autre programme.

5 - Chaque inscription est nominative.

6 - Ces cercles ne sont pas une formation et n'ouvre droit à aucune qualification.

Cercle de Femmes

En marche vers MOI!



7 - L'ensemble du contenu qui vous sera partagé pendant les cercles " est la propriété intellectuelle de Yaëlle Chauvet. Tout partage, modification, reproduction intégrale ou partielle et enregistrement fait sans le consentement préalable et écrit de Yaëlle Chauvet est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. (art. L. 122-4 du CPI)

8 - Toute participante pourra se voir refuser, l'accès par Yaëlle Chauvet, au groupe privé et au rencontre si les engagements ne sont pas respectés. Ceci à n'importe quel moment et sans que cela n'ouvre droit à dédommagement ou remboursement. Il en est de même en cas de non paiement.

Si vous rencontrez des difficultés financière merci de prendre contact le plus rapidement possible avec Yaëlle Chauvet.

9 - Vous vous engagez à informer Yaëlle Chauvet de tout problème physique, psychique ou financier qui pourrait vous empêcher de suivre la formation dans de bonnes conditions ou qui pourrait perturber le groupe.

Cercle de Femmes

En marche vers MOI!



10 - Vous vous engagez à vous respecter et à respecter les autres. La bienveillance et la courtoisie seront essentielles ainsi que la confidentialité. Vous vous engagez à communiquer vos besoins et respecter ceux des autres. Toute personne utilisant un langage grossier, homophobe, raciste ou dégradant ce verra immédiatement exclue de la formation sans aucun remboursement.

11- Les partages commerciaux ne sont pas autorisés sur le groupe privé. Que ce soit vos offres, événements personnels ou ceux d'autres personnes extérieures au groupe.

En signant ce document vous reconnaissez avoir pris connaissance de la charte et accepter les conditions de la formation Accompagnant de l'Être.

Nom

Prénom

Fait à

Le

Signature

Cercle de Femmes En marche vers MOI!



L'inscription sera validée à la réception du bulletin d'inscription et de la charte signés, accompagnés est d'un chèque de caution d'un montant de 120 euros soit la moitié du cycle.

Dates des rencontres :

12 janvier 12 avril
16 février 24 mai
15 mars 14 juin

Groupe privé telegram

les liens d'accès au groupe seront fournis après la première rencontre.

Bienvenus au cercle de Femmes En Marche vers MOI!

Pour toutes questions merci de me contacter par mail à chauvet.yaelle@gmail.com ou par sms 06.61.04.80.23.

Yaëlle Chauvet 60 route de la Grée de bonette
56130 Férel